

Séance publique du 14 mars 2005

Délibération n° 2005-2531

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Vaulx en Velin - Projet connexe à Lea - Bilan de la concertation pour le projet de la voie nouvelle Poudrette-Salengro**

service : Direction générale - Direction des grands projets

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 février 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour but de proposer au Conseil de délibérer sur le bilan de la concertation relative au projet connexe à la ligne de tramway Lea pour l'aménagement d'une voie nouvelle entre les rues Poudrette et Salengro à Vaulx en Velin.

Par délibération en date du 20 septembre 2004, accord a été donné sur les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation.

Celle-ci s'est déroulée du 8 novembre au 11 décembre 2004 de la façon suivante :

- un registre a été déposé à la mairie de Vaulx en Velin et à la communauté urbaine de Lyon,
- un panneau explicatif et un dossier plus détaillé ont également été exposés.

Aucune remarque n'a été inscrite sur les cahiers de concertation.

Par ailleurs, cette voirie est évoquée dans le cadre de la concertation du projet du Carré de Soie et elle n'a jamais été contestée.

Le bilan de la concertation ne remet donc pas en cause la poursuite de la procédure.

Aussi est-il donc proposé de prendre acte du bilan de la concertation ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'article L 300-2 du code de l'urbanisme ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

Prend acte du bilan de la concertation.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,